

Les
Après-midi
de Profession Banlieue

L'AGRI
L'AGRICULTURE
URBAINE,
UN OUTIL AU SERVICE
DES QUARTIERS
POPULAIRES?

**À PARTIR DES
INTERVENTIONS DE :**

Julien Besnard, responsable des
Fermes Urbaines à la SCIC Novaedia
Antoine Lagneau, chercheur associé
à LIR3S - Université de Bourgogne
Flaminia Paddeu, maîtresse
de conférences à l'Université Paris
Sorbonne Nord

Dans le cadre d'une Après-midi
de Profession Banlieue organisée
le 18 novembre 2020.

INTRODUCTION

Longtemps, la densification a été l'un des seuls maîtres mots de la modernité pour les grandes villes occidentales, faisant progressivement disparaître les parcelles d'agriculture urbaine. Or aujourd'hui, les métropoles sont mises en concurrence sur ce qu'elles proposent en termes d'espaces verts, d'équipements publics, d'activités sportives, de loisirs, etc. L'implantation de ces services s'effectue notamment dans le cadre du renouvellement urbain des périphéries d'agglomérations, qui fait suite à la désindustrialisation du pays. La Seine-Saint-Denis suit cette évolution : la surface moyenne d'espaces verts par habitant-e-s y est passée d'un mètre carré dans les années 1980 à douze mètres carrés aujourd'hui.

Historiquement, l'agriculture urbaine s'est implantée dans des quartiers populaires, mais ces territoires d'implantation restent très variés par leur morphologie et leur sociologie, allant des faubourgs dans les espaces centraux (ou péri-centraux) à des quartiers denses en première couronne, où l'on retrouve de grands ensembles et de l'habitat pavillonnaire.

Le terme générique
d'agriculture urbaine
recouvre un vaste panel
de pratiques, d'objectifs
et de publics visés.

Les collectivités territoriales se sont en tout cas saisies de l'agriculture urbaine comme levier de développement des espaces verts, et l'on prête de multiples vertus à ce retour de l'agriculture en ville; propice à la création de lieux de sociabilité, de loisir, de mixité sociale, de biodiversité, ou encore de rafraîchissement en période estivale, il serait aussi synonyme de pouvoir d'agir, de justice sociale et de transition écologique.

Pour autant, l'agriculture est loin d'être une solution miracle aux maux des villes. Et si elle a longtemps fourni un moyen de subsistance et un lieu de sociabilité aux classes populaires, elle concerne aujourd'hui toutes les catégories de populations. Le terme générique d'agriculture urbaine recouvre ainsi un vaste panel de pratiques, d'objectifs et de publics visés : jardins familiaux (anciennement appelés jardins ouvriers), jardins partagés (parcelles plus petites occupées par différentes personnes et/ou activités), fermes urbaines, agriculture high-tech...

Même si le développement de ces nouveaux espaces verts et de ces nouvelles formes d'agriculture urbaine fait l'objet d'un relatif consensus, il n'a pas que des effets positifs. Certains projets high-tech s'avèrent particulièrement énergivores et ne vont pas forcément dans le sens d'un développement durable. D'autres contribuent à gentrifier des quartiers populaires et ne bénéficient pas directement aux habitant-e-s de ces quartiers. Sans compter ceux qui s'inscrivent dans une démarche de *greenwashing*¹ et visent seulement à compenser l'artificialisation d'autres sols et de terres cultivables.

1. procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique. La plupart du temps, les dépenses consenties concernent davantage la publicité que de réelles actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

Reste que le nombre de jardins partagés a considérablement augmenté en Île-de-France, passant de quelques unités au début des années 2000 à plus d'une centaine aujourd'hui. Très souvent, les projets récents ou actuels d'aménagement et de renouvellement urbain comportent une dimension « verte » qui peut prendre des formes très variées : façades et toitures végétalisées, parcelles cultivées, etc.

Depuis son appropriation par les collectivités au tournant des années 2000, l'agriculture urbaine connaît ainsi un indéniable renouveau. Mais ce phénomène, porté par un certain emballement médiatique, peut encore être regardé comme relevant d'un effet de mode auquel est associé un certain nombre de clichés. Il convient donc de revenir sur son histoire plurielle pour comprendre plus finement ce que recouvre le concept.

Au-delà du consensus qu'elle suscite, dans quelles mesures l'agriculture urbaine représente-t-elle une opportunité pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux des quartiers, a fortiori en période de crise ? Quels sont les outils et les démarches mobilisables par les acteur-ric-e-s locaux-ales ? ■

1. UNE HISTOIRE LIÉE À CELLE DES CLASSES POPULAIRES ET OUVRIÈRES

UNE PRÉSENCE URBAINE MILLÉNAIRE

Les plus anciennes formes connues d'agriculture urbaine sont notamment apparues autour de 4000 avant JC dans la ville mésopotamienne d'Uruk. Jusqu'à la période industrielle, les principaux centres urbains étaient souvent ceinturés par une zone maraîchère. Issue d'un long héritage, la rencontre entre quartiers populaires et agriculture urbaine est surtout le produit d'une longue histoire sociale. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la Plaine des Vertus, dans la Seine-Saint-Denis, était ainsi l'une des plus grandes plaines cultivées de France². Mais l'urbanisation et la densification ont progressivement relégué les parcelles en périphérie. Aujourd'hui, l'Île-de-France n'en compte plus qu'une centaine.

Pour autant, le recul de l'agriculture en ville n'est pas un phénomène linéaire. Depuis le début de l'industrialisation, elle a connu plusieurs périodes de résurgence, généralement lors de crises alimentaires, industrielles et économiques, et souvent à l'initiative des classes populaires. Ces réintroductions ont fait apparaître de nouvelles pratiques agricoles.

POUR SUBSISTER, SE SOCIABILISER OU RÉPONDRE À DES SITUATIONS D'URGENCE

À partir du milieu du XIX^{ème} siècle, la période industrielle consacre le développement des jardins ouvriers. Pour une population marquée par la rudesse de ses conditions de vie, cet « accès à la terre » représente avant tout un moyen de subsistance, ainsi qu'un terrain de sociabilité. La sociologue Florence Weber³ parle d'un « jardinage populaire » qui se caractérise, à partir du milieu du

XX^{ème} siècle, par une hybridation des techniques de culture entre des héritages paysans et des innovations diffusées dans le milieu urbain. Les maraîchers urbains professionnels issus de la grande tradition maraîchère parisienne du XIX^{ème} siècle développent notamment l'usage de châssis, qui n'existait pas dans les campagnes. Cette hybridation est au cœur de logiques d'autoconsommation alimentaire que l'on retrouve, aujourd'hui encore, dans les jardins ouvriers. Ces pratiques variées constituent également un processus de distinction sociale (d'où le titre de son ouvrage, *L'Honneur des jardiniers*) et de revalorisation de soi.

Durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, des « jardins de la victoire » apparaissent aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en Allemagne. Des parcelles non bâties et des parcs, réquisitionnés de manière plus ou moins formelle, permettent de réduire la pression exercée par l'effort de guerre sur l'approvisionnement alimentaire. Les historiens considèrent également que les « jardins de la victoire » ont favorisé un « esprit de corps » chez les civils.

LES ANNÉES « GUERRILLA URBAINE »

Au tournant des années 1970, lorsque la désindustrialisation s'amorce dans les pays occidentaux, beaucoup de parcelles cultivées ont déjà disparu des grandes villes. En pleine crise économique et pétrolière, l'agriculture urbaine revêt une dimension contestataire, subversive et politique. À New York, des parcelles abandonnées sont occupées et cultivées. La question environnementale et alimentaire est politisée, corrélée à celles des inégalités spatiales, de classes, de races et de cultures.

En 1973, l'artiste activiste Liz Christy crée sur une friche de Manhattan ce qui est considéré comme le premier jardin communautaire (le Liz Christy Bowery Houston Garden) et fonde l'association Green Guerilla. Pour revitaliser le quartier de Bowery, celle-ci entreprend notamment de lancer dans les parcelles non construites des « bombes à graines », c'est-à-dire des boules agglomérant graisse et semences.

2. Les jardins ouvriers des Vertus d'Aubervilliers, tout comme les murs à pêches de Montreuil, constituent des vestiges de cette période maraîchère.

3. Florence Weber, « L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX^e siècle », Belin, coll. « Socio-histoire », 1998.

Mais l'agriculture urbaine n'est pas l'apanage des pays du Nord, tout comme sa dimension informelle. Les travaux menés en Côte d'Ivoire, dans les années 1990, par le géographe Jean-Louis Chaléard⁴ ont montré l'importance de ce que l'auteur appelle le « vivrier marchand » (hybridation entre activité de subsistance et activité marchande). Il décrit une forme d'agriculture qui remplit simultanément deux fonctions : subvenir aux besoins alimentaires directs des producteur·rice·s (c'est la dimension vivrière), mais aussi leur fournir des revenus grâce à la part commercialisée (dimension marchande).

PASSAGE À VIDE JUSQU'EN 2000...

La fin du second millénaire marque une rupture dans l'histoire de l'agriculture urbaine. Dans les zones périphériques, le développement du tertiaire et la résidentialisation ont progressivement grignoté les grandes parcelles. Certaines ont été remplacées par de plus petites, faisant émerger une nouvelle forme d'agriculture urbaine : les jardins partagés. Mais ceux-ci n'ont pas réellement vocation à subvenir de manière conséquente aux besoins alimentaires des ménages⁵. Dans ces espaces, les jardinier·e·s se partagent des surfaces cultivées collectivement, alors que les jardins familiaux/ouvriers permettent à des familles de cultiver sur des parcelles individuelles de 100 à 200 m². L'apport en nourriture étant devenu subsidiaire, l'activité relève surtout d'un loisir, et le public des jardinier·e·s se diversifie, s'ouvrant davantage aux classes moyennes.

... PUIS RENOUVEAU

Depuis le début du troisième millénaire, l'agriculture urbaine a été progressivement intégrée et encadrée par les institutions, à tel point qu'elle est devenue un véritable outil d'urbanisme pour les aménageurs. La géographe Flaminia Paddeu note que l'idée de « green guerilla » (guerre des

terres) a laissé la place à celle – moins contestataire, plus institutionnalisée, régulée et encadrée par les autorités – de « community gardening » (jardins communautaires/partagés).

Cependant, en dehors des encadrements juridiques et des initiatives institutionnelles, l'agriculture informelle perdure, tout comme son caractère transgressif et politique. Aux États-Unis, notamment, on observe une résurgence des mouvements de justice environnementale et alimentaire, qui dénoncent les inégalités d'accès aux espaces verts et à une alimentation saine en fonction des quartiers et des milieux sociaux.

L'objectif de retrouver une forme d'autonomie alimentaire émerge également au cours des années 2000 (sachant par exemple qu'en 2018, l'Île-de-France ne produisait que 2 % des légumes et fruits consommés par ses habitant·e·s). C'est dans cette optique qu'une agriculture high tech, utilisant la technologie pour cultiver de manière rentable sur des parcelles contraintes, a récemment commencé à se développer, notamment sous forme de cultures verticales, hors sol.

À partir des années 2010, une approche critique de l'agriculture urbaine se développe en sciences sociales. Aux États-Unis, le chercheur Nathan McClintock⁶ a démontré l'existence de collaborations entre certains agriculteurs urbains et des promoteurs immobiliers, dans des centres urbains en gentrification. Cette approche critique montre la vulnérabilité des habitant·e·s des quartiers populaires face à la gentrification verte et à la néolibéralisation des politiques publiques.

4. Jean-Louis Chaléard, « Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Tome 85, n°318, 1998, pp. 134-136.

5. On estime qu'un ménage a besoin d'une parcelle de 200 m² pour subvenir largement à ses besoins alimentaires.

6. Nathan McClintock, « Cultivating (a) Sustainability Capital: Urban Agriculture, Eco-Gentrification, and the Uneven Valorization of Social Reproduction », *Urban Studies and Planning Faculty Publications and Presentations*, 2017.

2. LES EFFETS DE L'APPROPRIATION PAR LES COLLECTIVITÉS ET LES AMÉNAGEURS

INSTITUTIONNALISATION

Depuis quelques années, l'agriculture urbaine s'immisce dans un nombre toujours croissant de projets. Il est vrai que pour les aménageurs publics et privés, cette opportunité représente un gage privilégié de durabilité : façades, terrasses et toitures végétalisées, parcelles maraîchères et autres bacs à cultiver sont autant d'arguments pour légitimer les projets de renouvellement urbain.

L'ANRU S'EMPRE DU SUJET

Lors de l'élaboration de son nouveau plan d'action, lancé en 2020, l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) a tiré des leçons de ses anciennes opérations de rénovation de grands ensembles dégradés. Les opérations de destruction-reconstruction mises en œuvre dans le cadre de ses deux premiers plans ont été parfois mal vécues par les habitant·e·s. L'Agence s'efforce donc de changer son image en intégrant à ses projets un certain nombre d'aménités autour de l'environnement et du bien-être. Les espaces verts, autrefois peu appropriables par les habitant·e·s (« pelouses interdites »), sont en partie remplacés par des parcelles plus accessibles, dont certaines dédiées à l'agriculture urbaine.

En 2020, l'Anru a lancé un appel à projet « Quartiers fertiles » permettant à 100 projets, dans 140 quartiers prioritaires Politique de la ville, d'obtenir des financements. Cette initiative s'est notamment inspirée de la politique maraîchère de la ville de Grande-Synthe (en périphérie de Dunkerque), considérée aujourd'hui comme un exemple et un laboratoire en matière de « ville durable de demain ». Après l'effondrement économique de la ville suite à la crise industrielle, Damien Carême, maire emblématique de 2001 à 2019, a mené une politique ambitieuse de transition écologique, avec comme levier le développement de l'agriculture urbaine. En partenariat avec les bailleurs sociaux, l'ancienne municipalité a permis à plus de 170 familles de cultiver leur légumes biologiques.

Depuis la désindustrialisation, l'agriculture urbaine ne relève donc plus uniquement d'initiatives des habitant·e·s, mais aussi d'une « proposition politique ».

D'UNE INITIATIVE MILITANTE À UNE « PROPOSITION POLITIQUE » : LE FONCIER, NERF DE LA GUERRE

Le foncier disponible s'étant beaucoup raréfié dans les zones urbaines, a fortiori pour les projets d'agriculture urbaine, l'appui des collectivités est devenu indispensable. En tant que commanditaires, elles ont la capacité de déterminer le type de cultures et de pratiques pour chaque parcelle, à travers des appels à projets. Ce processus de sélection encadre et contrôle les parcelles potentiellement accessibles, ainsi que les pratiques agricoles.

En devenant le modèle prédominant d'accès à la terre et aux financements, les appels à projets ont largement contribué à transformer l'agriculture urbaine. Tout d'abord par la sélection des initiatives, et donc des publics. Répondre à des appels à projets nécessite des compétences techniques et économiques, ce qui implique une professionnalisation des porteur·euse·s de projets. Certain·e·s chercheur·euse·s constatent également que le recours à l'agriculture urbaine peut participer à des formes de « gentrification verte » ; elles-ils soulignent que certaines parcelles de jardins partagés, destinées uniquement au loisir et lancées par des personnes extérieures au quartier, attirent les classes moyennes venues des centres urbains plutôt que les habitant·e·s du périmètre d'implantation.

Un autre effet significatif de cette appropriation de l'agriculture urbaine par les aménageurs est son intégration dans l'urbanisme temporaire, en tant qu'outil d'aménagement expérimental et transitoire. Le sociologue et urbaniste Félix Adisson⁷ questionne ce mode de production, constatant que l'agriculture urbaine sert aussi à occuper les friches (et à éviter les phénomènes de squat) entre la signature d'un contrat d'aménagement et le démarrage des travaux. Les baux d'occupation sont par conséquent de plus en plus courts.

7. Félix Adisson, « Choisir ses occupants. Quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines », Métropolitiques, 2017.

Or l'appropriation de ces lieux par le voisinage est un processus long, surtout lorsque ces nouveaux projets s'inscrivent dans une logique descendante (à l'initiative des aménageurs).

CONTRADICTIONS ET CONCURRENCES

Parce qu'elle permet d'occuper des parcelles et d'éviter occupations et usages illégaux (décharges sauvages, squats...) tout en valorisant symboliquement ces lieux, l'agriculture urbaine est devenue un outil de gestion du foncier pour les aménageurs. Ce nouveau cohabite avec des logiques contradictoires propres au processus de financiarisation de la ville, à la pression foncière et aux impératifs persistants de densification. Des parcelles sont créées, d'autres disparaissent au profit d'aménagements économiquement plus attractifs.

L'agriculture urbaine s'est institutionnalisée dans un double contexte : le développement des politiques environnementales et la néolibéralisation des politiques publiques. Un certain nombre de travaux de recherche ont montré que dans les grandes métropoles, notamment, elle a parfois contribué à des stratégies de développement urbain qui n'étaient pas particulièrement soucieuses d'équité et de justice sociale.

La création d'espaces verts supplémentaires et d'agriculture urbaine pour les habitant·es des quartiers populaires est parfois rattrapée par des mécanismes fonciers. Par exemple, les jardins des Vertus d'Aubervilliers, lieu emblématique des jardins ouvriers d'Île-de-France, risquent d'être remplacés par une piscine dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Malgré ces nombreuses mutations, les jardins familiaux restent encore la forme d'agriculture urbaine la plus répandue dans les quartiers populaires, notamment autour des grands ensembles. Ces jardins ont une importance particulière pour celles et ceux qui jouissent d'une parcelle, d'une part parce qu'ils apportent une part complémentaire dans l'alimentation, d'autre part parce que c'est un espace social. Ils correspondent à cette « fenêtre sur le dehors » qui permet aux habitant·es des quartiers de pouvoir non seulement aller cultiver et faire des rencontres, mais aussi échapper à la densité urbaine de certains quartiers.

L'histoire de l'agriculture urbaine continue de s'écrire notamment à travers les projets développés par l'Anru et les collectivités territoriales. Avec ce renouveau notamment porté par des acteurs institutionnels, l'agriculture urbaine gardera-t-elle sa culture populaire ?

3. LA FERME DES POSSIBLES, À STAINS : UN EXEMPLE DE PROJET ALIMENTAIRE ASSOCIANT INSERTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LOCAL ET SOLIDAIRE

L'association Capitale Banlieue a été créée en 2011 par Julien Besnard et d'autres jeunes séquanodionysiens, désireux de favoriser le développement local et de répondre aux problématiques d'inégalités et d'insertion. Elle soutient scolairement des collégien·ne·s, des lycéen·ne·s et des étudiant·e·s, et elle accompagne différents projets. En 2013, suite au succès de cette première structure, Julien Besnard et ses ami·e·s ont créé une association qui emploie des salariés. Nommée Novaedia (« nouvelle direction »), elle s'est donné pour mission d'insérer des jeunes du territoire, ainsi que des personnes en situation de handicap mental, dans le secteur agricole et la restauration.

En 2015, l'association a adopté les statuts d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et décidé d'intervenir sur tout le circuit de production alimentaire, depuis le champ jusqu'à l'assiette. Son public d'insertion s'est alors élargi aux seniors, aux réfugié·e·s et aux femmes victimes de violences.

C'est en répondant à une demande de développement local par l'insertion que Novaedia a obtenu le soutien de la mairie de Stains et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Cela lui a permis, en 2019, de disposer d'un terrain de 1,3 hectare sanctuarisé par le Plan Local d'Urbanisme de la ville. La coopérative a pu y construire la Ferme des Possibles, un tiers-lieu composé d'un restaurant (d'une capacité de 800 couverts par jour, où sont consommés les produits de la ferme), d'espaces locatifs (une cafétéria d'entreprise et une salle polyvalente) et d'un incubateur de projets.

Novaedia est parvenue à créer un modèle viable et mixte, basé sur différentes sources de financement. En 2019, la coopérative disposait d'un budget de 1,4 million d'euros apporté pour 85 % par son chiffre d'affaires (le reste par des subventions) et continuait à poursuivre son objectif de créer des emplois.

Cette réussite économique, tout comme la popularité de la Ferme des Possibles, a permis à Novaedia d'obtenir un autre site de 3 hectares dans la ZAC des Tartres, à cheval entre les communes de Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Saint-Denis. Un nouveau projet d'agriculture urbaine y sera implanté, encore davantage en concertation avec les habitant-e-s, et toujours dans un esprit d'insertion et de développement local.

4. TROIS CONSEILS POUR LANCER UN PROJET

L'institutionnalisation de l'agriculture urbaine n'est donc pas toujours un gage de stabilité et de sécurité pour les jardinier-e-s et les porteur-euse-s de projets, et compte tenu de la tension sur le foncier, préserver les derniers lopins de terre non construits en zone urbaine relève parfois d'une lutte politique.

FACE À CES ÉCUEILS, TROIS CONSEILS SONT À PRODIGER AUX PORTEUR-EUSE-S DE PROJETS :

► **associer d'emblée les habitant-e-s** : penser une agriculture urbaine « autochtone » et non exogène, en commençant par diagnostiquer leurs besoins et en prenant en compte leurs préoccupations et leurs sensibilités ; installer « culturellement » le projet permet de le rendre plus attractif pour les habitant-e-s du quartier, ce qui est fondamental pour faire vivre la parcelle ; cet enjeu de légitimité est particulièrement crucial lorsque le projet s'installe dans un quartier populaire.

► **s'appuyer sur le rapport Mechmache-Bacqué⁸**, qui présente des outils et des méthodes de participation. C'est à partir de ce rapport, qui insiste sur la nécessité d'une fine adéquation avec les sensibilités locales, que l'association Vergers Urbains⁹, par exemple, développe des parcelles dans toute l'Île-de-France.

► **faire en sorte de pouvoir compter sur un soutien institutionnel**. Si le projet répond à un besoin de proximité, s'il participe au développement local et s'inscrit dans une forme de durabilité – comme c'est le cas de la Ferme des Possibles, à Stains –, il n'en sera que plus facilement appuyé par les élu-e-s et les institutions locales.

En 2022, Profession Banlieue poursuivra ces réflexions sur la transition écologique et sociale dans les quartiers prioritaires politique de la ville.

8. « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », rapport remis le 8 juillet 2013 au ministre délégué chargé de la Ville par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, respectivement sociologue et président d'AC Le Feu.

9. L'association Vergers Urbains a été créée en 2012 dans le 18^{ème} arrondissement de Paris par un collectif ayant pour but de rendre la ville « comestible » : rues, trottoirs, pieds d'immeubles, toits, friches, balcons... Leur objectif est de valoriser ces espaces verts à travers une appropriation collective, et non exclusive, par les résident-e-s.

Quelques ressources bibliographiques pour aller plus loin



Tous les documents soulignés sont accessibles en téléchargement

- ❖ FLAMINIA PADEU, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Seuil, 2021.
- ❖ *L'agriculture, en banlieue aussi*, *Urbanisme*, n° 422, p. 6-9, novembre 2021.
- ❖ *La transition, un levier de développement pour les quartiers populaires*, *Note rapide Territoires*, n° 887, avril 2021.
- ❖ *Politique de la ville et transitions. Contributions des centres de ressources politique de la ville*, Réseau national des centres de ressources politique de la ville, 2021.
- ❖ *Quartiers en transitions: enjeux et actions pour des quartiers populaires en transition*, RésO Villes, 2021.
- ❖ *Urbanisme transitoire et renouvellement urbain. Boîte à outils pour la mise en œuvre de projets d'occupation temporaire*, Anru, 2021.
- ❖ ANTOINE LAGNEAU, *L'agriculture urbaine: solutions et illusions*, Métropolitiques, 2020.
- ❖ *L'agriculture urbaine dans les quartiers de renouvellement urbain. Boîte à outils du montage d'un projet*, Anru, 2020.
- ❖ *Agriculture urbaine et EcoQuartier*, Cerema, 2019.
- ❖ CHRISTINE AUBRY, MAGALI BARDOU, JEAN-NOËL CONSALES, CHLOË JARENO, *L'agriculture urbaine, une opportunité pour le développement local*, Profession Banlieue, Collection: Les Textes, 2017.
- ❖ *De l'agriculture urbaine à l'agri-urbanisme*, *Diagonal*, n°193, 2015.
- ❖ ÉRIC DUCHEMIN, *Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine: perspectives de chercheurs et de jardiniers*, Les Éditions VertigO, 2013.

Les
Après-midi
de Profession Banlieue

L'AGRI L'AGRICULTURE URBAINE, UN OUTIL AU SERVICE DES QUARTIERS POPULAIRES? URBAINE

AVEC LE SOUTIEN DE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
La Banque des territoires
La Préfecture d'Île-de-France
L'Agence régionale de santé d'Île-de-France
La Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
La Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis
Les villes et établissements publics territoriaux (EPT)
de la Seine-Saint-Denis

**PROFESSION
BANLIEUE**

PROFESSION BANLIEUE

15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
Tél.: 01 48 09 26 36
profession.banlieue@orange.fr
www.professionbanlieue.org

Directeur de publication :
Vincent Havage
Cheffe de projet :
Pauline Abrieu
Chargé de mission :
Jean-Baptiste Stoecklin
Décryptage : Nicole Fraysse
Mise en page : David Faure
Décembre 2021